

Conditions sanitaires

Il se peut que les conditions sanitaires et médicales ne soient pas les mêmes qu'au Canada. Les services médicaux peuvent être beaucoup plus chers et doivent souvent être réglés d'avance. Les vaccinations doivent parfois être effectuées plusieurs mois avant le voyage. Les assurances médicales ou autres, notamment dans le cas d'une évacuation d'urgence, doivent être achetées avant le départ. Vous devriez emporter votre ordonnance ainsi que vos médicaments que vous garderez dans leur emballage d'origine.

L'Organisation mondiale de la santé et Santé Canada rapportent que le choléra, la fièvre dengue, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, l'hépatite A, la malaria, la méningite, la schistosomiase et la tuberculose peuvent être contractés au Burkina Faso. Les risques sont liés à plusieurs facteurs, entre autres l'état de santé de la personne, son statut d'immunisation, le lieu du voyage et la situation sanitaire sur place. Santé Canada recommande fortement à tout voyageur d'obtenir, avant son départ, une évaluation de ces risques auprès d'un médecin spécialiste des voyages à l'étranger. Pour obtenir des renseignements sur les cliniques des voyages au Canada, téléphonez au (613) 957-8739. Vous trouverez des renseignements sur la santé en voyage en consultant l'Internet (<http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc>) ou en appelant le service FAXLink à partir d'un télécopieur au (613) 941-3900.

Conditions d'entrée

La permission d'entrer dans un pays donné ne peut être accordée que par ce pays. Des conditions spéciales s'appliquent aux personnes qui prévoient résider dans un pays pendant une longue période (en général plus de 90 jours), y travailler, y étudier ou s'y livrer à des activités autres que le tourisme. Pour vous renseigner sur les conditions d'entrée, communiquez avec la mission diplomatique ou consulaire du pays ou des pays que vous comptez visiter. Ces conditions sont susceptibles de changer.

Les Canadiens qui ont l'intention de se rendre au Burkina Faso doivent être titulaires d'un visa et de leur passeport valide.

Visa de touriste: exigé

Visa d'affaires: exigé

Visa d'étudiant: exigé

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'ambassade du Burkina Faso, 48, rue Range, Ottawa, ON, K1N 8J4 (tél. : 613-238-4796/ téléc. : 613-238-3812/ courriel : burkina.faso@sympatico.ca).

Publications

Pour obtenir gratuitement les publications suivantes du MAECI, téléphonez au 1 800 267-8376 ou au (613) 944-4000, ou consultez l'Internet (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>):

- Bon voyage, mais ... - Le guide du voyageur canadien;